

# QUATRIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(2020-2021) 19 JANVIER 2021

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Procès-verbal d'une séance du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **19 janvier à 19h**, par téléconférence (TEAMS)

ÉTAIENT PRÉSENTS PAR TÉLÉCONFÉRENCE, mesdames et messieurs :

Kathlyn Morel, directrice générale,

## LES ADMINISTRATEURS du CA :

Pamélie Bélanger – Administratrice - Professionnels non enseignants  
Nathalie Bérubé - Administratrice - Directions d'établissement  
Marie-Josée Bibeau - Administratrice - Personnel d'encadrement  
Patrick Boucher - Administrateur - District n° 1  
Carole Champagne - Administratrice non-votante - Personnel d'encadrement  
Sandra Gauthier-Pépin – Administratrice - 18 à 35 ans  
Denis Lefebvre - Administrateur - District n° 2  
Alexandre Lessard – Administrateur - Gouvernance, éthique, RH  
Frédéric Levasseur - Administrateur - District n° 4  
Dominic Loiselle - Administrateur - Enseignants  
Gilles Montreuil – Vice-président, Administrateur - District n° 5  
Michelle Morin – Présidente, Administratrice - District n° 3  
Yves Pelletier – Administrateur - Finances, comptabilité, RF ou RM  
Carole St-Arnaud - Administratrice - Personnel de soutien  
Karine Whelan – Administratrice - Municipal, santé, services-sociaux

## ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint  
Pascale Gingras, directrice générale adjointe  
Ian Gosselin, directeur du Service des technologies de l'information  
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe  
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications.

**ABSENCE :** Isabelle Dubuc – Administratrice - Communautaire, sportif, culturel

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE

M<sup>me</sup> Michelle Morin, présidente du conseil d'administration, ouvre la séance à 19h.

Le quorum est constaté.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Patrick Boucher, administrateur, propose l'adoption de l'ordre du jour.

CA-2021-01-19-031

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M<sup>me</sup> Nathalie Bérubé, administratrice, propose l'adoption du procès-verbal du 8 décembre 2020.

CA-2021-01-19-032

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

## 5. PAROLE AU PUBLIC – DÉCRET 1039-2020

M<sup>me</sup> Michelle Morin, président, souligne la présence comme public de M<sup>me</sup> Martine Provost, présidente de l'APL, de M. Guy Poissant de l'APL et de M. Jean Légaré.

## 6. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

## 7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

### 7.1 SUIVI DES PRIORITÉS ANNUELLES

M<sup>me</sup> Kathlyn Morel, directrice générale, présente l'avancement des priorités annuelles. À tour de rôle, M<sup>mes</sup> Gingras, Huberdeau et Bibeau ainsi que M. Bouthillette complètent avec des informations relatives aux diverses priorités, le tout tel que prévu au document déposé.

## 8. INFORMATIONS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

### 8.1 PRÉSENTATION DES SERVICES ÉDUCATIFS

M<sup>me</sup> Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs, fait une présentation du rôle et des responsabilités des Services éducatifs du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries.

### 8.2 PRÉSENTATION DU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

M. Ian Gosselin, directeur du Service des technologies de l'information, fait une présentation du rôle et des responsabilités du Service des technologies de l'information du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries.

## 9. REDDITION DE COMPTES

### 9.1 CALENDRIER SCOLAIRE DU SECTEUR DES JEUNES 21-22

M<sup>me</sup> Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs, présente le calendrier scolaire du secteur des jeunes 2021-2022.

### 9.2 CALENDRIERS SCOLAIRES DU FP-FGA 21-22

M<sup>me</sup> Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs, présente les calendriers de la FP et de la FGA 2021-2022.

## 10. DÉCISIONS

### 10.1 RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES 21-22

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le projet de règle relative aux critères d'inscription des élèves 2021-2022.

CONSIDÉRANT l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la consultation faite au comité de parents;

CONSIDÉRANT la consultation faite au comité consultatif de gestion (CCG);

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Nathalie Bérubé, administratrice,

d'adopter la Règle sur les critères d'inscription pour le secteur des jeunes pour l'année scolaire 2021-2022, telle que déposée sous la cote 10.1b.

CA-2021-01-19-033

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 10.2 POLITIQUE CONCERNANT LA REDDITION DE COMPTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS

M<sup>me</sup> Kathlyn Morel, directrice générale, présente la politique concernant la reddition des comptes au conseil d'administration en matière de délégation de pouvoirs.

CONSIDÉRANT que les modifications à la *Loi sur l'instruction publique* découlant de l'adoption du projet de loi n° 40 présentent un nouveau partage des responsabilités se traduisant par une décentralisation plus grande des pouvoirs vers les établissements, et ce, grâce à la mise en place d'une gouvernance renouvelée;

- CONSIDÉRANT que l'article 174 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'administration du centre de services scolaire peut, par règlement, déléguer certaines de ses fonctions et certains de ses pouvoirs au directeur général, à un directeur général adjoint, à un directeur d'école, à un directeur de centre ou à un autre membre du personnel-cadre;
- CONSIDÉRANT le règlement de délégation de pouvoirs en vigueur (R. 10-01);
- CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit déterminer les modalités de la reddition de compte des pouvoirs délégués;
- CONSIDÉRANT que la reddition de compte permet au CSSDGS :
- de s'assurer de la réalisation de la mission en offrant le meilleur service à la population, à la communauté et au milieu;
  - d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés dans le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire dans une perspective d'amélioration continue de l'offre de services, en réponse aux besoins des établissements;
  - d'informer et rendre compte à la population de la qualité des services offerts et de la réalisation du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire;
- CONSIDÉRANT la consultation du comité consultatif de gestion le 2 décembre 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Sandra Gauthier-Pépin, administratrice,

d'adopter la politique concernant la reddition de compte au conseil d'administration en matière de délégation de pouvoirs et d'abroger la Règle sur la reddition de compte #11-08.

**CA-2021-01-19-034** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 10.3 PROJET DE CONSULTATION RELATIF AU CHANGEMENT DE NOM DU CFCRS

M<sup>me</sup> Pascale Gingras, directrice générale adjointe, présente le projet de consultation relatif au changement de nom du CFCRS.

- CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a le pouvoir d'établir, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école ou d'un centre (Règlement de délégation de pouvoirs # 22);
- CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a le pouvoir de nommer ou modifier le nom d'un établissement (Règlement de délégation de pouvoir # 25);
- CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de consultation du conseil d'établissement du centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud comporte les éléments demandés dans la procédure # 31-01.

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Sandra Gauthier-Pépin, administratrice,

d'adopter le projet de consultation tel que déposé.

**CA-2021-01-19-035** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**HUIS CLOS**

**CA-2021-01-19-036** À 20h10, une demande de huis clos est proposée par M<sup>me</sup> Michelle Morin, présidente, afin de traiter la demande de révision qui comporte des renseignements personnels.

**LEVÉE DU HUIS CLOS**

**CA-2021-01-19-037** À 20h35, le huis clos est levé par M<sup>me</sup> Michelle Morin.

**10.4 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION**

M<sup>me</sup> Marie-Josée Bibeau, administratrice et présidente du comité de révision, présente le dossier.

**CONSIDÉRANT** les éléments présentés par l'élève, par la direction par intérim et par la direction adjointe de l'École de formation professionnelle de Châteauguay (EFPC);

**CONSIDÉRANT** le dossier de l'élève dont le numéro de fiche est 8185266;

**CONSIDÉRANT** les règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 du ministère de l'Éducation;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Denis Lefebvre, administrateur,

de confirmer la décision de la direction de l'EFPC, soit celle de mettre fin au mode présentiel pour le programme de secrétariat et de favoriser la continuité du programme à distance (FADA);

d'accompagner l'élève dans une démarche de réorientation de carrière auprès des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et du Centre local d'emploi (CLE);

d'offrir une rencontre avec une psychologue du centre de services scolaire si désiré.

**CA-2021-01-19-038** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**11. RETOUR COMITÉS STATUTAIRES**

Les rencontres des comités statutaires auront lieu le 9 février 2021.

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20h38, M. Gilles Montreuil, administrateur, propose la levée de la séance.

**CA-2021-01-19-039** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
Présidente

NM/ng/mt

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale